

CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 12 septembre 2011, à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St- Jacques, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller– maire substitut
M. Paul Gorley, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Absence motivée : Monsieur Charles Rondeau, conseiller

Présence dans la salle : aucune

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu’il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1109-222

Adoption de l’ordre du jour

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l’unanimité

Que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de retirer le point suivant :
100-4 Dossier Place St-Raphaël

et de garder le point varia ouvert après l’ajout des points suivants :
900-1 Bibliothèque – 2^e tranche
900-2 Formation de la bibliothécaire

Ordre du jour

0	OUVERTURE DE LA RENCONTRE
----------	----------------------------------

- 0.1 Prière
- 0.2 Ouverture de la session
- 0.3 Adoption de l’ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du lundi 1 août 2011
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du jeudi 11 août 2011
- 0.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du lundi 29 août 2011
- 0.7 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 La Gatineau- proposition publicitaire
- 100-2 ABVLBS – demande de subvention 2011
- 100-3 Remue-méninges PLUS – Facture finale du consultant
- 100-4 Dossier Place St-Raphael (POINT RETIRÉ)
- 100-5 Souper des pompiers
- 100-6 Service d’incendie –autorisation d’achat d’une caméra thermique
- 100-7 CSHBO- demande d’utilisation de la salle gratuitement
- 100-8 Complicité emploi – les bourses de la relève
- 100-9 CPGLC – demande d’aide financière
- 100-10 Tournoi de golf de la communauté Saint-Raphaël de Messines
- 100-11 Formation non-urbain – rémunération
- 100-12 Pompier – rémunération pour formation

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-1 Présentation des comptes dus au 31 août 2011
- 130-2 Présentation des comptes payés au 31 août 2011
- 130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 août 2011
- 130-4 Rapport du dg des dépenses engagées
- 130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 31 août 2011

160 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT

400 ENVIRONNEMENT

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 MRCVG- ordre du jour 16 août 2011
- 800-2 François Langevin- changement de nom de compagnie
- 800-3 Députée de Gatineau –accusé de réception
- 800-4 Albatros- remerciement pour don
- 800-5 Colloque de la fondation rues principales
- 800-6 Semaine de la justice réparatrice 2011
- 800-7 Communauté française de Belgique
- 800-8 Solidarité rurale du Québec – événement Ruralia
- 800-9 CPTAQ – dossier Denis Côté et Pauline Rowell
- 800-10 Association régionale des West Quebecers

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1109-223

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 1^{er} août 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

R1109-224

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 11 août 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

R1109-225

Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 29 août 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R1109-226

La Gatineau – proposition publicitaire

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Clément, consultant en marketing au *Journal La Gatineau* a fait parvenir à la municipalité une offre publicitaire (vœux) pour les années 2011-2012;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite prendre part à toutes les occasions proposées;

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense auprès du *Journal La Gatineau* pour la publication de vœux aux concitoyens lors de dix (10) différentes occasions au cours des années 2011-2012, pour un montant forfaitaire de 400\$ en plus des taxes applicables et ce pour un espace simple.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-227

Association du bassin versant du Lac Blue-Sea (ABVLBS) – demande de subvention 2011

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Grégoire, président de l'Association du bassin versant du lac Blue-Sea a fait parvenir à la municipalité une demande d'aide financière de 1500\$ pour l'année financière 2011;

CONSIDÉRANT QUE cette somme servira à l'atteinte des objectifs 2011 de l'Association du bassin versant du lac Blue-Sea;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 1 500\$ a été réservé à même du budget 2011 pour l'Association du bassin versant du Lac Blue-Sea pour des projets spéciaux;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une aide financière et le déboursé d'un montant de 1500\$ à l'Association du bassin versant du lac Blue-Sea et ce pour l'année 2011.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

ADOPTÉE

Remue-méninges PLUS – facture finale du consultant

R1109-228

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture finale du consultant Michel Merleau datée du 9 septembre 2011 et au montant de 1450.00\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-229

Achat de billets pour le souper des pompiers 2011

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat et le paiement de 10 billets pour le souper bénéfice des pompiers qui aura lieu le samedi 10 septembre 2011 au profit de la brigade d'incendie de Messines et ce pour un montant total de 200.00\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-230

Service d'incendie – autorisation d'achat d'une caméra thermique

CONSIDÉRANT QU'UNE somme de 4 000\$ a été réservée à même du budget 2011 pour l'achat d'une caméra thermique pour le service d'incendie;

CONSIDÉREANT QUE la brigade d'incendie s'est engagée à ramasser des fonds en organisant diverses activités lui permettant de défrayer 50% des coûts d'achat d'une caméra thermique;

CONSIDÉRANT QUE le chef-pompier, monsieur André Galipeau, recommande aux membres du conseil l'achat d'une caméra thermique de marque EVOLUTION 5800 (DEMO), version fahrenheit, avec zoom 2x, kit d'accessoires version camion incluant : chargeur véhiculaire 12 VDC (2) batteries rechargeables LI-ION câble rétractable et mousqueton;

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'une caméra thermique tel que proposé par le chef-pompier et décrit ci-dessus de l'entreprise AÉRO-FEU de Longueuil, Québec, pour la somme de 7 996.03\$ en plus des taxes applicables et ce, conditionnel à ce que la brigade d'incendie participe à l'achat pour la somme de 4 000\$ tel qu'elle s'est engagée.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-231

CSHBO- demande d'utilisation de la salle Réjean-Lafrenière gratuitement

CONSIDÉRANT QUE madame Nicole Duquette, intervenante pour la commission scolaire des Hauts- Bois de l'Outaouais a fait une demande afin de pouvoir utiliser la salle Réjean-Lafrenière gratuitement pour une rencontre pour les intervenants scolaires, donc un organisme sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE le but de cette rencontre est de créer un réseautage pour les intervenants scolaires de la CSHBO;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre il y aura environ 100 personnes de présentes;

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser madame Nicole Duquette a utiliser la salle Réjean-Lafrenière pour la rencontre qui sera organisée en novembre 2011 pour les intervenants scolaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais et Western Québec et ce, selon les dispositions applicables à l'article 2.1, catégorie #2 du règlement 2008-267, soit sans aucun frais de location. Par contre, des frais de 100\$ sont applicables pour l'entretien ménager de la salle.

ADOPTÉE

R1109-232

Complicité emploi – les bourses de la relève

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une contribution financière de 3000\$ à Complicité Emploi Vallée-de-la-Gatineau afin de financer les « Bourses de la relève » et ce pour un montant annuel de 1000\$ pour les années 2011, 2012 et 2013. Le déboursé de 1000\$ pour l'année 2011 est également autorisé.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-233

CPGLC – demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu de la Corporation du petit et du grand lac des Cèdres (CPGLC) un extrait de résolution (résolution numéro 2011-02-01), demandant une aide financière qui permettrait l'entretien des sentiers récréatifs pour l'hiver 2011-12, dont l'aide financière demandée servirait à la location d'une surfaceuse de marque DAULZER de l'entreprise Sport Dault et Frères de Maniwaki et de frais d'essence et d'huile;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a réservé une somme de 2 000\$ pour des projets spéciaux provenant de la CPGLC;

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil octroi une aide financière à la CPGLC permettant l'entretien des sentiers récréatifs tel qui suit à savoir :

Pour l'année en cours se terminant le 31 décembre 2011 :

- Frais de location d'une surfaceuse de marque DAULZER de l'entreprise Sport Dault et Frères de Maniwaki pour une somme maximale de 1 000\$;
- Montant pour l'achat d'essence et d'huile 190\$.

Pour la période du 1^{er} janvier 2012 à la fin de la période hivernale 2011-2012 :

- Frais de location d'une surfaceuse de marque DAULZER de l'entreprise Sport Dault et Frères de Maniwaki pour une somme maximale de 2 000\$;
- Montant pour l'achat d'essence et d'huile 360\$.

Pour l'hiver 2012-2013 (période terminant le 31 décembre 2012) :

- Frais de location d'une surfaceuse de marque DAULZER de l'entreprise Sport Dault et Frères de Maniwaki pour une somme maximale de 1 000\$;
- Montant pour l'achat d'essence et d'huile 190\$.

Note au procès-verbal : Les montants applicables à titre de frais de location auprès de l'entreprise Sport Dault et Frères pour la location d'une surfaceuse seront payés directement à l'entreprise Sport Dault et Frères suite à la réception d'une facture détaillée. Les montants autorisés pour l'achat d'essence et d'huile seront déboursés selon une entente de gestion des coûts signés entre les deux parties, dont le directeur général, Jim Smith est autorisé à signer au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

Tournoi de golf de la communauté Saint-Raphaël de Messines

R1109-234

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense pour l'achat de quatre (4) billets pour le tournoi de golf de la Communauté Saint-Raphaël de Messines qui s'est tenu le samedi 16 juillet 2011 au Club de Golf Les 3 Clochers et ce pour un total de 200.00\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-235

Pompier – rémunération pour formation

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté par sa résolution numéro 2006-04-7241 une politique de rémunération des Pompiers lors de formations;

CONSIDÉRANT QUE suite à de nombreuses modifications et d'exigences relatives aux formations des pompiers, les membres du conseil sont d'avis qu'il est opportun de voir à mettre à jour la politique municipale sur la formation des pompiers;

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

Pour les formations de groupe pré- autorisées par résolution du conseil et dispensées par un instructeur accrédité, le pompier participant recevra en plus des frais de déplacement (frais de repas et de kilométrage) un montant additionnel de 10 \$ de l'heure pour chaque heure dont il participe, soit en théorie, en pratique et de la prise d'examen finale.

Pour toutes autres formes de formations pré-autorisées par résolution du conseil, tel que des formations par correspondance, le participant sera rémunéré à 10\$ de l'heure selon le nombre d'heures réelles qu'il a du y consacrer. Le participant devra compléter un formulaire prévu à cette fin indiquant le nom de la formation, la période de la formation et les heures qu'il y a consacrées et dont il réclame. Le tout devra être vérifié et autorisé par le chef-pompier.

Note au procès verbal : Seuls les pompiers qui auront terminé avec succès et preuve à l'appui seront éligibles à la rémunération établie dans la présente politique

La présente politique de rémunération de pompier entre en vigueur dès l'adoption du présent procès-verbal et remplace toute autre politique adoptée antérieurement par ce conseil ou tout autre conseil.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1109-236

Adoption de la liste des comptes dus au 31 août 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2011, dont celui-ci représente une somme de 70 820.80\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

Adoption de la liste des comptes dus au 3 septembre 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

R1109-237

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 4 août au 3 septembre 2011, dont celui-ci représente une somme de 14 445.35\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-238

Pour accepter la liste des comptes payés au 31 août 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèque et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 31 août 2011, dont celle-ci représente la somme de 226 336.66\$ pour 88 chèques émis et la somme de 22 518.71\$ pour 15 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 248 855.37\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-239

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 août 2011

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct au 31 août 2011, dont celle-ci représente la somme de 31 433.56\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

Rapport du DG des dépenses engagées

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

R1109-240

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une approbation de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 1^{er} au 31 août 2011, dont celui-ci représente une somme de 9170.94\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

VARIA

R1109-241

Païement de la 2^e tranche pour la facturation de livres pour la bibliothèque

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la bibliothécaire madame Claire Lacroix d'engager une dépense pour l'achat de livres neufs auprès du fournisseur « la librairie Renaud-Bray » de Montréal, Québec, pour la somme de 750\$, en plus des taxes applicables (montant représentant la deuxième tranche de trois du budget de la bibliothèque municipale pour l'achat de livres neufs pour l'année 2011).

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-242

Formation de la bibliothécaire

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la bibliothécaire, madame Claire Lacroix, ainsi que son assistante, madame Manon Lacroix, à participer au « Rendez-vous symphony / VDX » Rencontres sectorielles » qui aura lieu le lundi 24 octobre prochain à compter de 8h30 et qui sera donné par le CRSBPO de l'Outaouais.

Il est de plus résolu que la municipalité de Messines s'engage à défrayer les coûts d'inscription pour les deux participantes en plus des taxes applicables pour chacune, en plus des frais de déplacement s'y rattachant, et ce selon la présente politique en vigueur.

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1109-243

Ajournement de la réunion

Il est proposé par le conseiller Sylvain J. Forest l'ajournement de la réunion à 20h20, le temps d'une pose.

Il est résolu à l'unanimité.

R1109-244

Reprise de la réunion

Il est proposé par la conseillère Francine Jolivette la reprise de la réunion à 20h30.

Il est résolu à l’unanimité.

LEVÉE DE LA RÉUNION

R1109-245

Levée de l’assemblée

Sur une proposition de Marcel St- Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l’unanimité

De lever l’assemblée régulière à 21h25.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/secrétaire- trésorier